



Activité 1	Découverte de l'iconothèque	4
Activité 2	Expression des sentiments et des émotions	5
Activité 3	Respecter autrui et accepter les différences	6
Activité 4	Les grandes causes	7
Activité 5	Les notions de droits et de devoirs	8
Activité 6	Les droits des enfants	9-10
Activité 7	L'engagement individuel ou collectif	11
Activité 8	Les symboles de la République	12
Activité 9	Les principes et les valeurs de la République	13



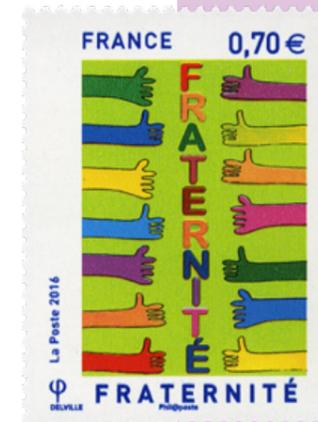
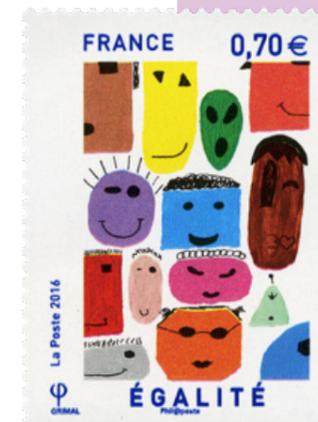
L'Adphile, association pour le développement de la philatélie, est une structure institutionnelle dont les membres sont : La Poste, la Fédération Française des Associations Philatéliques, la Croix-Rouge française, la Chambre syndicale française des Négociants et Experts en Philatélie et le Cercle de la Presse Philatélique. L'Adphile encourage le loisir philatélique, source de découvertes culturelles, artistiques et historiques merveilleuses, grâce à des activités pédagogiques et créatives. L'Adphile est agréée par le Ministère de l'Éducation nationale comme association complémentaire de l'enseignement public.

En complément de cet atelier, l'Adphile vous propose :

- Des outils pédagogiques et créatifs pour familiariser vos élèves avec le timbre et la correspondance (cartes artistiques ou animalières à colorier et envoyer, coffrets timbrés sur les arts, les sports et les animaux, Domin'ho timbré...)
- Des outils numériques sur www.decouvrirletimbre.com avec des dossiers pédagogiques et une webapp interactive sur les thèmes des sciences, de l'histoire, de l'histoire des arts et de la géographie.

Pour toute précision, Myriam vous répondra : philcom.adphile@laposte.net

- Si vous souhaitez rencontrer des philatélistes, n'hésitez pas à contacter une association philatélique : www.ffap.net
- Pour voir les clips réalisés par le Musée de La Poste : www.histoiresdetimbres.com
- Pour trouver des timbres : www.laposte.fr/toutsurletimbre ou www.cnep.fr
- Retrouvez la presse spécialisée sur :
 - L'Écho de la timbrologie, www.echo-de-la-timbrologie.com ou 10, rue de Châteaudun – 75009, mensuel uniquement sur abonnement
 - Timbres magazine, www.timbresmag.com ou 6, rue du Sentier – 75002 Paris, mensuel en kiosque et sur abonnement



Cet ensemble d'activités forme un outil complémentaire de l'enseignement scolaire. Interactif et totalement organisé autour des échanges et des débats, il facilite l'assimilation des connaissances, la transdisciplinarité et l'écoute des autres. Vous trouverez dans ce guide, des repères pour mener chaque séquence pédagogique ainsi que des pistes de prolongement.

Les activités sont conçues de manière modulaire. Aucune progression pédagogique stricte n'est proposée. Ce sera à chaque enseignant, en fonction de l'intérêt manifesté par les élèves, mais aussi du temps qu'il souhaitera y consacrer, de sélectionner la ou les séances de son choix.

Chaque activité est construite autour d'une ou plusieurs phases actives de recherches et d'échanges entre les élèves. Selon les instructions de l'Éducation nationale, il est recommandé d'initier les élèves au questionnement et de les entraîner à l'usage de la parole, pour que les savoirs se construisent collectivement. Les activités doivent aider l'élève à développer des aptitudes à la réflexion critique, en recherchant les critères de validité des jugements moraux et en confrontant ses jugements à ceux d'autrui dans une discussion et des débats argumentés. Ces derniers permettent de comprendre les représentations de chacun, de laisser s'exprimer des idées différentes.

Toutes les activités pédagogiques de ce kit ont été pensées de manière à ce que les enfants puissent réagir, partager et échanger leurs points de vue. Le rôle de l'adulte est de veiller à ce que les règles de la discussion soient bien respectées : distribution de la parole et écoute de l'autre. Son rôle sera autant de débusquer les illogismes, que de donner le coup de pouce pour permettre à la réflexion de progresser ou compléter les activités avec l'apport de documents qui feront avancer la compréhension et la réflexion des élèves.

Chaque timbre a été sélectionné pour son pouvoir illustratif et évocateur. L'objectif est que les enfants puissent échanger, confronter leurs arguments à ceux des autres, entendre de multiples points de vue et réfléchir aux idées parfois toutes faites qu'ils ont l'occasion d'entendre ou de répéter sans avoir pris le temps de rechercher une information objective.

Remarque

Tous les timbres reproduits sur des planches à découper sont factices et ne peuvent être utilisés pour l'affranchissement.

Activité 1

Découverte de l'icône

Cette activité propose une première familiarisation des élèves avec l'icône constituée de timbres dont les illustrations sont en adéquation avec les objectifs de l'éducation morale et civique. Ces timbres soutiendront les échanges et les orienteront sur des thématiques bien spécifiques. Cette icône a vocation à être enrichie par les rencontres philatéliques que les élèves pourront faire ou l'observation de collections familiales.

- Objectifs**
- Décrire et interroger des productions plastiques
 - Décrire des timbres et en proposer une compréhension personnelle argumentée
 - Regrouper des timbres en fonction de leur signification

► Déroulement de la séance

- Installer les élèves en cercle et disposer au centre l'ensemble des cartes de l'icône.
- Laisser un temps suffisant d'observation, chacun pouvant, à loisir, s'emparer d'une carte puis d'une autre pour mieux en observer les détails.
- Installer les premiers échanges de manière très informelle à partir des questions suivantes :
 - Que regardons-nous ?
 - Que représentent ces timbres ?
 - Quels sujets de discussion pourrions-nous avoir grâce à ces timbres ?
- Proposer ensuite à chacun d'en choisir un et d'expliquer au reste du groupe, les raisons de son choix. Ce travail d'échanges peut être fait autant de fois que nécessaire. Encourager les commentaires des uns et des autres sur ce qui est dit par un enfant. Chaque écoute se nourrissant des propos tenus par les autres. Ce sera aussi l'occasion de mettre en place le travail de débat, de rappeler l'importance de l'écoute, de montrer comment développer des arguments, de relever les critères de jugement moral pour s'initier au débat démocratique.
- Proposer aux élèves, toujours en groupe, de regrouper les cartes en expliquant à chaque fois les critères sur lesquels ils ont fondé leur rapprochement : parce que l'on voit une Marianne, parce qu'il y a le mot Egalité, parce que l'on parle de droits...



Activité 2

Expression des sentiments et des émotions

- Objectifs**
- Partager et réguler des émotions et des sentiments dans des situations et à propos d'objets diversifiés.
 - Maîtriser les règles de la communication
 - Observer la diversité des expressions des sentiments et des émotions dans différentes œuvres
 - Mettre en pratique les langages de l'expression artistique et littéraire des sentiments et des émotions
 - Formuler une expression juste de ses émotions

► Déroulement de la séance

Avec l'affiche « Les émotions, en mots et en images »

- Installer les élèves en cercle puis proposer d'observer en silence pendant le temps nécessaire, tous les éléments de l'affiche.
- Il est possible à ce stade, d'installer les élèves en ateliers afin que chaque petit groupe s'empare d'une des tâches proposées sur l'affiche.
- En cours de travail, prévoir des temps collectifs d'échange pour que chaque groupe fasse le point de ses réflexions et difficultés éventuelles.
- Au moment où chaque groupe viendra exposer le fruit de son travail, installer une discussion collective pour que chacun puisse s'exprimer, ajouter des nuances, voire donner une définition différente... Ce sera l'ensemble des commentaires recueillis qui enrichira la perception de chaque notion.
- Prolonger le travail en cherchant des visuels capables de représenter ou de faire naître des émotions. Reprendre les visuels de l'icône et laisser chacun chercher des visuels qui iraient dans ce sens puis justifier son choix.

Activité 3

Respecter autrui et accepter les différences

Objectifs

- Respecter les autres dans leur diversité
- S'interroger sur les atteintes à la personne
- S'interroger sur l'égalité des droits et la notion de discrimination
- Manifester le respect des autres dans son langage
- Mobiliser le vocabulaire adéquat

Respecter autrui et accepter les différences

MOI, LES AUTRES TOUS DIFFÉRENTS

LE RESPECT

- Quels sont les mots qui te viennent quand on dit le mot « **autrui** » ?
- Pourquoi dit-on qu'il faut respecter autrui comme soi-même ?
- Quels sont les mots qui te viennent quand on dit « **respecter** » ?

Pour bien vivre ensemble :

- Que peut-on respecter ?
- Que doit-on respecter ?
- Pourquoi parler de respect quand on pense aux personnes qui nous entourent ?
- A quoi sert le respect ?
- Quelles sont les situations où tu as entendu parler de respect ?
- Trouve des exemples où tu penses que des personnes ne sont pas respectées.
- Trouve 5 situations où le respect est essentiel. Compare avec d'autres propositions et établis une liste commune.
- Parmi les timbres de la fiche, quels sont ceux qui représentent le mieux le respect. Explique les raisons de ton choix.

LA DIFFÉRENCE

- Qu'est-ce qu'une personne différente selon toi ?
- Penses-tu qu'à cause de certaines différences, des personnes sont parfois moins respectées ? Donne des exemples, puis compare avec ceux trouvés par d'autres camarades. Qu'en conclus-tu ?
- Quels sont les mots qui te viennent quand on dit qu'il faut « **respecter les différences** » ?
- Quels timbres représentent le mieux à tes yeux la notion de respect des différences. Explique ton choix. Compare ton travail avec celui de tes camarades. Qu'en conclus-tu ?

Education Morale et Civique

» Déroulement de la séance

Avec la fiche « Moi, les autres, tous différents »

- Il peut être utile, avant de commencer à travailler avec la fiche, de mettre en place une discussion collective, afin que chacun puisse s'exprimer sur la notion de différence. Utiliser par exemple, le titre de la fiche et mettre en place des échanges pour que chacun en comprenne le sens et s'interroge sur la manière dont les différences sont ou non respectées, celles qui sont souvent pointées du doigt...
- Mettre en place un travail individuel avec les 9 questions de la fiche sur le respect et les 3 premières sur la différence. L'objectif étant de répondre aux différentes questions avec une succession de mots pour se souvenir, au moment de la mise en commun, de ses idées.
- La mise en commun du travail peut prendre beaucoup de temps, tant le sujet est complexe à circonscrire et peut faire naître d'échanges dans un groupe.
- Il sera important de prévoir de grandes feuilles sur lesquelles noter les mots, les idées du groupe. Les traces de ce travail seront à conserver, car les occasions seront fréquentes de s'y référer et de le compléter.
- Installer ensuite les élèves en cercle en plaçant les cartes de l'icône au milieu. Rechercher les timbres qui illustrent le mieux la notion de respect, puis de respect des différences. Une nouvelle fois, le choix n'est pas le plus important, chacun devra justifier sa proposition en développant des arguments qui seront nécessairement personnels.
- Ce travail sera à rapprocher de celui qui se tiendra autour des notions de droits et de devoirs.

Activité 4

Les grandes causes

Objectifs

- Etablir un lien entre le respect de l'environnement et celui des droits fondamentaux
- Sensibiliser à la responsabilité de l'individu et du citoyen dans le domaine de l'environnement

» Déroulement de la séance

Avec les fiches « Développement durable et réchauffement climatique »

- Vérifier au cours d'une séance d'échanges collectifs, le niveau de connaissance du groupe à propos du réchauffement climatique (causes, conséquences).
- Installer un travail en petits groupes avec la première page de la fiche. Attention, les étiquettes de couleur numérotées de 1 à 17 devront être découpées au moment de la séance, afin de faciliter les manipulations. L'objectif est que chaque groupe s'interroge sur les conséquences du réchauffement climatique à l'échelle mondiale. Il est possible que les interrogations qui seront soulevées au moment de la mise en commun, nécessitent de conduire diverses recherches.
- Consacrer un temps plus ou moins important aux recherches en petits groupes, mettre en place une présentation des résultats et des échanges autour des propositions de chaque groupe. L'objectif n'est pas de parvenir à une réponse unique qui pourrait donner l'impression aux groupes d'avoir bien ou mal répondu. Tout l'intérêt de l'activité repose sur les échanges et le partage des connaissances, des exemples entendus ou vus qui contribueront à trouver des arguments et permettront au groupe de s'interroger plus avant. Il est évident qu'un temps très conséquent peut être consacré à ces échanges, surtout si les élèves manifestent un intérêt vif sur ces sujets. Les recherches sur la manière dont le réchauffement climatique rend difficile à atteindre la réduction des inégalités ou l'accès à l'eau potable, pour ne citer que ces deux objectifs, les aideront à aborder de multiples situations à travers le monde.
- Le travail de mise en regard des timbres face aux objectifs de développement durable, doit aussi offrir la possibilité de mettre en place des discussions et des échanges pour que chacun émette son point de vue, argumente ses choix et entende celui des autres.
- Prolonger le travail en recherchant pour certains objectifs tels que celui de l'égalité entre les filles et les garçons, ce qui pourrait être organisé au niveau de l'établissement scolaire.
- Prolonger la réflexion sur les objectifs qui pourraient être mis en péril à cause du réchauffement climatique en réalisant une campagne de sensibilisation sur les causes et les conséquences du réchauffement pour l'établissement scolaire.

Objectifs de Développement Durable

DÉVELOPPEMENT DURABLE ET RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE

Les Objectifs de Développement durable (ODD) sont 17 objectifs que des États à l'échelle mondiale se sont engagés à atteindre avant 2030. Ils portent par exemple sur la protection de la planète, la fin de la pauvreté, l'égalité entre les sexes. Tous ces objectifs cherchent avant tout à protéger les personnes les plus vulnérables, en particulier les enfants.

1. Pas de pauvreté
2. Famille zéro
3. Bonne santé et bien-être
4. Éducation de qualité
5. Égalité entre les sexes
6. Accès à l'eau potable
7. Développement des énergies renouvelables
8. Travail décent et croissance économique
9. Innovation et infrastructures
10. Réduction des inégalités
11. Villes et communautés durables
12. Consommation et production responsables
13. Lutte contre le changement climatique
14. Protection de la vie aquatique
15. Protection de la vie terrestre
16. Justice et paix
17. Agir ensemble pour la réalisation des objectifs

COUCHE N'ARRIVE PAS À COMPRENDRE CEUX QUI LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE SOUS-ENTENDENT ATTACHABLES

EXPLIQUE CE QUE TU AS CHOISI ET POURQUOI COMPARE AVEC TES CAMARADES. QU'EN CONCLUS-TU ?

TRAVAILLE AVEC TES PARTENAIRES POUR FAIRE PASSER LE MESSAGE DE L'IMPORTANT DES CHANGEMENTS DE COMPORTEMENT POUR LUTTER CONTRE LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE. EXPLIQUE TON CHOIX ET COMPARE AVEC CELUI DE TES CAMARADES. QU'EN CONCLUS-TU ?

Education Morale et Civique

Objectifs de Développement Durable

1. PAS DE PAUVRETÉ

2. FAMILLE ZÉRO

3. BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

4. ÉDUCATION DE QUALITÉ

5. ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES

6. ACCÈS À L'EAU POTABLE

7. DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

8. TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE

9. INNOVATION ET INFRASTRUCTURES

10. RÉDUCTION DES INÉGALITÉS

11. VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES

12. CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES

13. LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

14. PROTECTION DE LA VIE AQUATIQUE

15. PROTECTION DE LA VIE TERRESTRE

16. JUSTICE ET PAIX

17. AGIR ENSEMBLE POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS

Education Morale et Civique

Objectifs de Développement Durable

1. PAS DE PAUVRETÉ

2. FAMILLE ZÉRO

3. BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

4. ÉDUCATION DE QUALITÉ

5. ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES

6. ACCÈS À L'EAU POTABLE

7. DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

8. TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE

9. INNOVATION ET INFRASTRUCTURES

10. RÉDUCTION DES INÉGALITÉS

11. VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES

12. CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES

13. LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

14. PROTECTION DE LA VIE AQUATIQUE

15. PROTECTION DE LA VIE TERRESTRE

16. JUSTICE ET PAIX

17. AGIR ENSEMBLE POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS

Education Morale et Civique

Activité 5

Les notions de droits et de devoirs

Objectifs

- Comprendre les raisons de l'obéissance aux règles et à la loi dans une société démocratique
- Comprendre les notions de droits et de devoirs
- Définir et discuter les notions
- Acquérir le vocabulaire du droit et de la règle
- Comprendre les liens entre les droits et les causes de leur non-respect
- S'interroger sur le sens de l'engagement individuel ou collectif
- S'interroger sur le sens de la solidarité et le lien avec le respect des droits fondamentaux
- Sensibiliser à la responsabilité de l'individu et du citoyen
- S'interroger sur la manière dont se développe une conscience citoyenne

► Déroulement de la séance

Avec les fiches « J'ai le droit... et je dois » (1) et (2) puis « Aider, s'entraider »

- Introduire le travail par un temps oral collectif pour commenter le titre de la fiche « J'ai le droit... et je dois ». Commenter les deux termes, leurs liens et surtout associer des exemples. L'objectif n'est pas de parvenir à une seule et unique réponse. Des interrogations sur le rapport entre droits et devoirs peuvent être laissées en suspens. Il sera simplement important de revenir à cette question à la fin du travail sur les deux fiches pour voir ce qui a changé au fil des échanges.
- Poursuivre avec un temps de travail individuel sur la fiche « J'ai le droit... et je dois ». Afficher l'ensemble des droits trouvés. A ce stade, le tableau est souvent rempli. Installer un jeu collectif pour amorcer la réflexion sur les droits fondamentaux : si on ne pouvait laisser que 20 étiquettes, lesquelles choisiriez-vous ? Poursuivre en demandant de n'en sélectionner que 10 puis que 5. Ce travail va enclencher de nombreux débats dans le groupe. Dans tous les cas, cela permettra de s'interroger sur ce qui est indispensable, de dégager des priorités donc de réfléchir aux droits universels et fondamentaux.
- Poursuivre avec la mise en commun des timbres sélectionnés et les arguments associés.
- Prolonger avec des recherches sur les textes officiels ou des exemples où les droits fondamentaux ne sont pas respectés.
- Prolonger avec la fiche « Aider, s'entraider ».
- Mettre en place une discussion collective sur le sens du titre. Associer le plus de mots, d'images et d'exemples aux deux notions.

- Après le travail individuel ou en petits groupes sur la fiche et la présentation/justification des exemples de timbres choisis par chacun, mettre en place un nouveau débat autour de la question suivante : aider et s'entraider est-il un devoir pour chaque citoyen ? Plus les exemples associés à cette question seront divers, proches du quotidien des élèves ou rappelant des événements vus ou vécus, plus la réflexion sera passionnante et enrichissante. Cette question permettra sans aucun doute de positionner différemment la notion du « devoir », pour la faire passer de contrainte à exercice d'un choix citoyen où l'autre est respecté et considéré.



Activité 6

Les droits des enfants

Objectifs

- S'interroger sur les droits spécifiques des enfants
- Acquérir le vocabulaire du droit et de la règle
- Identifier les situations qui engendrent un non-respect des droits fondamentaux des enfants

► Déroulement de la séance

Avec les fiches « Parce que je suis un enfant »

Pour en savoir plus

Il est important avant de commencer la séance, que le groupe prenne conscience que les enfants n'ont pas toujours occupé la place qu'ils ont aujourd'hui dans la société et que la notion du droit pour les enfants est un concept récent enclenché au début du 19^{ème} siècle avec des lois qui s'opposaient au travail des enfants. Il aura donc fallu des siècles pour que l'enfant devienne un être à part entière et qu'il soit considéré non comme un objet mais comme un sujet par la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE).

Rappel de quelques grandes dates

- 1919** : L'association Save the Children Fund, fondée par Eglantyne Jebb, instaure un mouvement des droits de l'enfant pour remédier à la misère vécue par des milliers d'enfants européens au sortir de la première guerre mondiale.
- 1924** : Eglantyne Jebb élabore une charte pour les enfants qu'elle envoie à la Société des Nations (SDN) à Genève. Cette charte fut adoptée sous le nom de Déclaration de Genève.
- 1946** : La SDN devenue Organisation des Nations unies (ONU) crée le Fonds international de secours à l'enfance qui deviendra en 1953 l'UNICEF.
- 1948** : L'assemblée des Nations unies adopte la Déclaration universelle des droits de l'homme qui rappelle dans l'article 25 que l'enfance a droit à une aide et une assistance spéciales.
- 1959** : L'Assemblée générale des Nations unies adopte la Déclaration des droits de l'enfant.
- 1979** : L'ONU déclare l'année 1979, année internationale de l'enfance. Un groupe de travail est créé pour commencer la rédaction de la future CIDE.
- 1989** : L'Assemblée générale des Nations unies adopte à l'unanimité la Convention internationale des droits de l'enfant.

Activité 6

Les droits des enfants

• Mettre en place une discussion collective pour s'interroger sur les droits spécifiques des enfants. Pourquoi a-t-il fallu mettre en place une Convention particulière ? Pourquoi les enfants ont besoin de droits spécifiques ?

• Ce sera l'occasion de chercher des exemples de situations où les droits des enfants sont bafoués. Ce sera aussi l'occasion de s'interroger sur la situation des enfants dans les siècles passés.

• Présenter les quatre grands principes de la CIDE :

- **Non-discrimination**

- **Intérêt supérieur de l'enfant** (tout ce qui a un impact sur les enfants doit être bénéfique pour eux et les aider à se développer)

- **Survie et développement de l'enfant**

- **Participation de l'enfant** (les enfants doivent être informés de leurs droits et pouvoir exprimer leurs points de vue)

• Reprendre la liste des droits trouvés avec la fiche « J'ai le droit... et je dois ». S'interroger sur ce qui peut être conservé ou ce qui doit être amélioré pour que les enfants soient protégés.

• Compléter le tableau en petits groupes puis faire commenter et justifier les classements.

L'objectif n'est pas de parvenir à un tableau consensuel mais de permettre à chacun de se représenter le champ du droit énoncé et d'y associer des exemples de situations spécifiques.

• A ce stade, des recherches complémentaires sur la situation des enfants dans le monde, sur les pays en conflit, les situations de famine, de déplacement... permettra de s'interroger sur les droits non respectés. Voici quelques exemples pour mener des sujets de débat.

Dans le monde :

- chaque année, environ 55 millions de naissances ne sont pas enregistrées

- chaque jour, environ 24 000 enfants meurent de malnutrition et de maladies qui, la plupart du temps, pourraient être évitées

- 101 millions d'enfants ne vont pas à l'école, plus de la moitié sont des filles

- 158 millions d'enfants entre 5 et 14 ans travaillent

(Source : Unicef 2016)

• Mettre en commun les résultats des recherches sur la deuxième fiche. L'objectif étant que chacun ait toujours l'occasion de justifier ses choix.

• Prolonger le travail avec la réalisation de panneaux illustrant chaque droit.

PARCE QUE JE SUIS UN ENFANT...

LE SAVAIS-TU ?

- Il existe une **Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE)** qui les définit et que tous les pays du monde à l'exception des États-Unis et de la Somalie, se sont engagés à appliquer.
- En 1990, la France a ratifié la Convention internationale des droits de l'enfant. Cela signifie qu'elle s'engage donc à garantir et défendre les droits fondamentaux de tous les enfants.
- Le 20 novembre est la Journée internationale des droits de l'enfant.

VOICI LES DROITS FONDAMENTAUX DE L'ENFANT

- Le droit d'avoir un nom et une nationalité
- Le droit de vivre en famille
- Le droit à l'égalité
- Le droit d'être protégé contre toute forme de violence
- Le droit à la participation
- Le droit d'être protégé contre toute forme de discrimination
- Le droit d'être adopté
- Le droit d'avoir une opinion
- Le droit d'être protégé contre toute forme de travail
- Le droit à une vie saine et à la santé
- Le droit de jouer
- Le droit d'être protégé contre la guerre
- Le droit pour l'enfant handicapé de vivre avec les autres
- Le droit d'avoir un endroit où se sentir chez soi
- Le droit à la liberté
- Le droit d'avoir une protection spéciale quand on est réfugié
- Le droit à une justice adaptée

• Classe ces droits dans un tableau à trois colonnes

Protection	Participation	Aides

• Compare ton tableau avec celui d'autres camarades. Justifie ton classement.

Education Morale et Civique

PARCE QUE JE SUIS UN ENFANT...

COUP DE LOUPE SUR UN TEXTE DE LA CONVENTION INTERNATIONALE DES DROITS DE L'ENFANT

TOUS LES ENFANTS SONT ÉGAUX

- Qu'ils soient filles ou garçons, qu'ils aient un handicap ou une situation administrative difficile (enfants réfugiés, demandeurs d'asile, en situation irrégulière, enfants vivant dans la rue...).
- Chaque droit de la Convention doit s'appliquer à tous les enfants du monde sans aucune discrimination, quelle qu'en soit la raison : la race, la couleur de peau, le handicap, la sexe, la langue, la religion, l'orientation sexuelle, les opinions politiques, l'origine nationale, sociale ou ethnique de l'enfant ou de sa famille.
- La Convention prévoit des droits et des protections spécifiques pour certains enfants plus vulnérables : les enfants privés de famille, les enfants ayant un handicap, les enfants appartenant à des minorités ethniques, les enfants victimes d'exploitation, réfugiés ou touchés par les guerres.
- Les États doivent lutter contre toutes les formes de discrimination : modifier les lois et les pratiques discriminatoires, faire des campagnes d'information et sanctionner les personnes qui font de la discrimination.

Choisis un timbre qui illustre le mieux le droit à l'égalité des enfants. Explique ton choix. Compare ton travail avec celui d'autres camarades. Qu'en conclus-tu ?

LE TEMPS DU DÉBAT

1. POURQUOI LES ENFANTS ONT-ILS BESOIN D'AVOIR DES DROITS PARTICULIERS ?

2. TOUS LES DROITS DES ENFANTS SONT-ILS RESPECTÉS EN FRANCE ?

POUR ALLER PLUS LOIN

- Choisis un des droits fondamentaux des enfants et trouve un timbre qui l'illustre. Explique ton choix. Compare ton travail avec celui d'autres camarades. Qu'en conclus-tu ?

Education Morale et Civique

Activité 7

L'engagement individuel ou collectif

Objectifs

- S'interroger sur le sens de l'engagement individuel ou collectif
- Sensibiliser à quelques grandes figures de l'engagement (scientifique, humanitaire, politique...)
- Sensibiliser à la responsabilité de l'individu et du citoyen
- S'interroger sur la manière dont se développe une conscience citoyenne

Ils, elles agissent

LE TEMPS DU DÉBAT

QUELS SONT LES EXEMPLES D'ACTIONS CITOYENNES QUI TE VIENNENT EN TÊTE, QUE TU CONNAIS, AUXQUELLES TU AS PEUT-ÊTRE PARTICIPÉ OU DONT TU AS ENTENDU PARLER ?

POUR TOI, EST-CE IMPORTANT D'AGIR EN FAVEUR D'UNE CAUSE ? EXPLIQUE TES RÉPONSES. COMPARE AVEC CELLES D'AUTRES CAMARADES.

OBSERVE LES TIMBRES DE L'ICONOTHÈQUE ET CHOISIS-EN 8 QUI ILLUSTRENT DES CAUSES POUR LESQUELLES TU AIMERAS AGIR ? EXPLIQUE TES CHOIX.

QUELS DROITS DES CAUSES CHERCHENT-ELLES À FAIRE RESPECTER ?

LE SAVAIS-TU ?

- De nombreuses personnes sont devenues célèbres pour leur engagement en faveur d'une grande cause, que celle-ci soit politique, scientifique, humanitaire, environnementale... Fais des recherches sur les causes défendues par les organisations ou les personnes ci-dessous

HEROÏNES DE LA RÉSISTANCE, REPUBLIQUE FRANÇAISE, HÉROS DE LA RÉSISTANCE, FRANCE 0,61 €

FRANÇOIS TRUFFAUT, FRANCE 0,87 €

LE HÔME DÉMOCRATIQUE, FRANCE 0,56 €

ROSA PARSONS, FRANCE 1,02 €

FRANÇOISE SAGAN, FRANCE 2,00 €

Education Morale et Civique

► Déroulement de la séance

Avec la fiche « Ils, elles agissent »

• Avant d'utiliser la fiche, proposer une enquête au groupe pour savoir quelles sont toutes les actions auxquelles ils ont eu l'occasion de participer, seuls ou avec leur famille, en faveur d'une cause scientifique, environnementale, humanitaire... Une fois la liste établie, mettre en place un débat pour recueillir le sentiment de ceux qui ont participé : qu'en retiennent-ils ? Qu'en ont-ils appris ? Est-ce que cela a changé quelque chose en eux ?

• Poursuivre le débat avec les questions suivantes : pour quelles causes en général ont-ils envie d'agir ? Qu'est-ce qui donne ou non la volonté d'agir ? Comment sont-ils informés de ces causes et des actions possibles ?

• Mettre en place le temps individuel de travail avec la fiche puis mettre en commun les réponses pour que chacun entende les justifications et les raisons énoncées par chacun.

• Découvrir les causes défendues par les personnes ou les organisations représentées sur les timbres de la fiche, à l'occasion d'un travail de recherche collectif.

• Prolonger les recherches pour découvrir d'autres grandes figures d'engagement individuel ou collectif. Au terme de ce travail, il pourra être intéressant de proposer aux élèves un projet d'action solidaire à mener.

Activité 8

Les symboles de la République

Objectifs

- Découvrir les symboles de la République française
- Mieux connaître les grandes idées de la République
- Replacer sur une bande temps l'évolution de chaque symbole
- Découvrir les représentations artistiques des symboles de la République
- Découvrir les valeurs associées aux symboles de la République
- Sensibiliser à ce qu'est la République pour l'ensemble de la nation française

Les principes et valeurs de la République

LES SYMBOLES DE LA RÉPUBLIQUE * LE SAVAIS-TU ?



- La devise « Liberté, égalité, fraternité » est prononcée pour la première fois lors de la Révolution française. Elle a été souvent remise en cause, le mot « solidarité » étant parfois préféré à celui d'« égalité ». Elle a fini par s'imposer sous la III^{ème} République. Elle est inscrite dans la constitution de 1958 et fait depuis partie du patrimoine national. C'est la raison pour laquelle on la trouve sur les bâtiments publics et les objets de grande diffusion comme la monnaie ou les timbres.
- Le coq est depuis l'Antiquité le symbole de la Gaule et des gaulois, car le mot en latin « gallus » signifie à la fois coq et gaulois. A partir du XVI^{ème} siècle, le Roi de France est parfois accompagné de cet animal sur les gravures et les monnaies. La Révolution française l'a largement utilisé et mis à l'honneur jusqu'à ce que Napoléon I^{er} refuse en expliquant que le coq n'a point de force et ne peut être l'image d'un empire tel que la France. Le coq sera de nouveau apprécié en 1830 et figure sur les drapeaux et les boutons des habits de la garde nationale. Il devient un symbole quasi officiel sous la III^{ème} République et se trouve sur la grille du parc du Palais de l'Élysée. La République française préfère aujourd'hui le symbole de Marianne mais le coq figure sur le sceau de l'Etat aux pieds de la Liberté.
- Même si la Constitution de 1958 a privilégié le drapeau tricolore, Marianne incarne aussi la République française. Les premières représentations d'une femme à bonnet phrygien, allégorie de la Liberté et de la République, apparaissent sous la Révolution française. L'origine du nom Marianne n'est pas connue avec certitude mais Marie-Anne était un prénom très répandu au XVIII^{ème} siècle et représentait le peuple. Sous la III^{ème} République, les statues et les bustes de Marianne se sont multipliés avec plusieurs types de représentations qui mettaient en avant le caractère révolutionnaire ou le caractère plus « sage ». Le bonnet phrygien a parfois été remplacé par un diadème ou une couronne.
- Le drapeau tricolore est né de la réunion, sous la Révolution française, de la couleur du roi (le blanc) et de celles de Paris (le bleu et le rouge) pour signer l'alliance entre le monarque et le peuple. Son origine reste encore largement méconnue. Avant d'être un drapeau, le tricolore fut une cocarde. Il est aujourd'hui le seul emblème national de la France défini par l'article 2 de la constitution de la Cinquième République.

* Source : Elysée

LE TEMPS DU DÉBAT

QUELLE MARIANNE DE L'ICONOTHÈQUE PRÉFÈRES-TU ? JUSTIFIE TON CHOIX.

Trouve dans l'iconothèque tous les timbres qui illustrent « Les symboles de la République »

Education Morale et Civique

►► Déroulement de la séance

Avec la fiche « Les symboles de la République »

- Cette fiche a pour objectif de présenter quelques-uns des symboles de la République française puis de permettre après lecture des textes de conduire des observations sur les timbres de l'iconothèque.
- Rechercher dans l'iconothèque les timbres représentant un ou plusieurs symboles de la République. Identifier les différences entre les expressions artistiques.
- Observer les différentes représentations de Marianne et à la lecture du texte de la fiche, identifier les attributs qui lui sont associés : les épis de blé, le bonnet phrygien, les feuilles de chêne ainsi que les variations d'expression du visage.
- Prolonger le travail avec un débat d'idée pour s'interroger sur les raisons pour un pays d'avoir des symboles.

Faire des recherches sur les symboles d'autres pays : l'étoile à 5 branches de l'Italie, les colonnes d'Hercule de l'Espagne, l'aigle noir pour l'Allemagne, le pygargue à tête blanche pour les Etats-Unis, l'antilope springbox pour l'Afrique du Sud...

Activité 9

Les principes et les valeurs de la République

Objectifs

- Découvrir les valeurs et grandes idées de la République et d'une société démocratique
- Clarifier le sens des valeurs

Les principes et valeurs de la République

LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ

	SYNONYMES	ANTONYMES
QUELS SONT LES MOTS, IMAGES OU EXPRESSIONS QUI TE VIENNENT QUAND ON DIT LE MOT « LIBERTÉ » ?		
ÉCRIS DANS LES ÉTIQUETTES DES SYNONYMES ET DES ANTONYMES DU MOT « LIBERTÉ ».		

LE TEMPS DU DÉBAT

LA LIBERTÉ, QU'EST-CE QUE C'EST ?

ÊTRE LIBRE, EST-CE FAIRE CE QUE L'ON VEUT, QUAND ON VEUT, COMME ON VEUT ?

SUIS-JE LIBRE DE NE RIEN FAIRE ?

ILS ONT PARLÉ DE LIBERTÉ...

- « La liberté est un choix. » Jean-Paul Sartre
- « La liberté appartient à ceux qui l'ont conquise. » André Malraux
- « Renoncer à sa liberté, c'est renoncer à sa qualité d'homme, aux droits de l'humanité, même à ses devoirs. » Jean-Jacques Rousseau
- « La connaissance n'est pas le pouvoir, mais elle est liberté. » Gilles Lemer
- « Une liberté qui ne s'emploie qu'à nier la liberté doit être niée. » Simone de Beauvoir
- « La liberté est de pouvoir faire tout ce que les lois permettent. » Charles de Montesquieu

Choisis parmi les timbres de l'iconothèque, ceux qui te semblent le mieux représenter le mot « liberté ». Justifie ton choix.

Fais le même travail pour le mot « égalité », puis pour le mot « fraternité ».

Propose une définition de ces trois mots. Justifie tes propositions. Compare-les avec celles d'autres camarades. Mettez-vous d'accord pour trouver une définition qui satisfait tout le monde.

Education Morale et Civique

►► Déroulement de la séance

Avec la fiche « Liberté, égalité, fraternité »

- Au cours d'une discussion collective, rechercher quelle est la devise républicaine puis se demander sur quels bâtiments ou objets on la trouve et pourquoi.
- Utiliser l'iconothèque pour choisir des représentations pour chaque mot de la devise et justifier ses choix. Prendre le temps de comparer les propositions et de confronter les points de vue pour permettre le développement des arguments.

Rappeler que :

- la liberté implique que chacun puisse penser et s'exprimer librement.
 - l'égalité signifie que chacun a les mêmes droits indépendamment de ses différences et que chacun doit respecter la loi qui est la même pour tous.
- La fraternité est le lien d'amitié ou de solidarité qui unit les individus.
- Rechercher collectivement des représentations contraires pour chaque terme de la devise républicaine.
 - Prolonger le travail avec des panneaux illustrant les termes de la devise et des panneaux illustrant le non respect de chaque terme.

Mentions légales pour les timbres reproduits dans ce guide

Page 2 : Liberté d'association : Dessiné par Jean-Paul Cousin • Economisons l'énergie : Création de France Dumas

Page 3 : Liberté : Dessiné par David Matos Da Cunha • Egalité : Dessiné par Florine Grimal • Fraternité : Dessiné par Stella Delville • Démocratie : Dessiné par Yves Beaujard et gravé par Claude Jumelet

Page 4 : Solidarité Haïti : Dessiné et gravé par Yves Beaujard • Entraide : Créé par Pénélope Bagieu et mis en page par Aurélie Baras • Presse - Loi du 29 juillet 1881 article 1^{er} l'imprimerie et la librairie sont libres : Dessiné par Huguette Sainson et gravé par Michel Monvoisin • Le droit de vote des femmes en France : Création de Claude Andréotto © ADAGP, Paris 2017 © Collection Viollet

Page 5 : Arbre de vie / Enfant de paix / Bienveillance / Carrousel / Rougegorge / L'escarpin / Magie d'agrumes / Gourmandises / Pluie d'écus / Cheval porte-bonheur / Paon messager / Thé partagé : Créations de Christelle Guénot

Page 7 : Navire hôpital «Asturia» : Dessiné par Louis Dumoulin et gravé par Léon Ruffé • Viaduc de Garabit – Cantal : Dessiné et gravé par Pierre Munier • Reclassement professionnel des paralysés : Dessiné et gravé par Albert Decaris © ADAGP, Paris 2017 • Charte européenne de l'eau : Dessiné et gravé par Jacques Combet • Abeille - Apis mellifica : Dessiné et gravé par Jacques Jubert © ADAGP, Paris 2017 • Cité des Sciences et de l'Industrie - La Villette : Dessiné et gravé par Jacques Gauthier • 1822-1895 Louis Pasteur : Dessiné par Louis Briat © ADAGP, Paris 2017 • Abolition de l'esclavage 1848 – 1998 : Dessiné par Hervé Télémaque © ADAGP, Paris 2017 et mis en page par Aurélie Baras • Médecins sans frontières : Dessiné par Jean Plantu et mis en page par Charles Bridoux • Sur les bancs de l'école - Paris 1960 : Photo D.R. - Mis en page par Valérie Besser/Agence la Rue de Babel • Anniversaire - Sylvain et Sylvette : Dessiné par Jean-Louis Pesch d'après Maurice Cuvillier © Dargaud • Transport du futur / Recyclable en pull / Ceci est un radiateur / Ceci est un engrais / Inconnue en hiver : Dessinés par Sylvie Patte et Tanguy Besset • Contre les violences faites aux femmes (Ecolières) :

Photo de Paula Allen • Partage / Solidarité : Maienga 2012 - Conception graphique : il était une marque • Carnet Le timbre fête l'air – Éolienne : Création de Jeanne - Elizabeth Maupin • Thé partagé : Création de Christelle Guénot

Page 8 : René Cassin 1887-1979 Droits de l'homme : Gravé par Pierre Forget • Jules Ferry - Centenaire de l'école publique, gratuite, obligatoire et laïque : Dessiné par Huguette Sainson et gravé par Cécile Guillaume • Louise Weiss 1893-1983 L'Europe, le vote des femmes : Dessiné par Huguette Sainson et gravé par Claude Durrens • Loi pour les personnes handicapées : Dessiné par Michel Granger © ADAGP, Paris 2017 d'après une photo de Charlie Abad et mis en page par Jean-Paul Cousin • Démocratie : Dessiné par Yves Beaujard et gravé par Claude Jumelet

Page 11 : Jean Moulin 1899-1943 : Dessiné et gravé par René Cottet • Denis Diderot 1715 – 1784 : Dessiné et gravé par Charles Mazelin • Yvonne Le Roux 1882-1945 : Dessiné par Raoul Serres et gravé par Jean Pheulpin • Louis Pasteur - 1822-1895 : Dessiné et gravé par Jacques Gauthier • Henry Dunant 1864 : Création de Sylvain Chomet • UNICEF 1946-1996 : Dessiné par Marc Taraskoff • 2011 Année internationale de la chimie : Dessiné et gravé par Martin Mörck • Mère Térésa 1910-1997 : Dessiné et gravé par Sarah Bougault • Abbé Pierre (1912-2007) : Dessiné et gravé par Claude Andréotto © ADAGP, Paris 2017 d'après une photo de S. Godefroy • René Cassin 1887-1979 Droits de l'homme : Gravé par Pierre Forget • Jean Jaurès (1859-1914) : Dessiné et gravé par Louis Boursier d'après une photo de © H.Manuel/Ville de Castres, Centre national et musée Jean Jaurès d'après une photo de © akgimage/ UllsteinBild • Hommage aux femmes - Flora Tristan : Dessiné par Huguette Sainson et gravé par Cécile Guillaume

Page 12 : Marianne de Luquet : Dessiné par Eve Luquet © ADAGP, Paris 2017 et gravé par Claude Jumelet • Coq de Decaris : Dessiné et gravé par Albert Decaris © ADAGP, Paris 2017 • Marianne de Dulac : Dessiné par Edmond Dulac © ADAGP, Paris 2017 et gravé par Léonard Vincent Phillips • Création du Drapeau Tricolore : Dessiné et gravé par Jacques Gauthier © ADAGP, Paris 2017

Mentions légales pour les timbres reproduits dans les fiches

Développement durable et réchauffement climatique : Navire hôpital «Asturia» : Dessiné par Louis Dumoulin et gravé par Léon Ruffé • Viaduc de Garabit – Cantal : Dessiné et gravé par Pierre Munier • Reclassement professionnel des paralysés : Dessiné et gravé par Albert Decaris © ADAGP, Paris • Charte européenne de l'eau : Dessiné et gravé par Jacques Combet • Abeille - Apis mellifica : Dessiné et gravé par Jacques Jubert © ADAGP, Paris • Cité des Sciences et de l'Industrie - La Villette : Dessiné et gravé par Jacques Gauthier • 1822-1895 Louis Pasteur : Dessiné par Louis Briat © ADAGP, Paris • Abolition de l'esclavage 1848 – 1998 : Dessiné par Hervé Télémaque © ADAGP, Paris et mis en page par Aurélie Baras • Médecins sans frontières : Dessiné par Jean Plantu et mis en page par Charles Bridoux • Sur les bancs de l'école - Paris 1960 : Photo D.R. - Mis en page par Valérie Besser/Agence la Rue de Babel • Anniversaire - Sylvain et Sylvette : Dessiné par Jean-Louis Pesch d'après Maurice Cuvillier © Dargaud • Transport du futur / Recyclable en pull / Ceci est un radiateur / Ceci est un engrais / Inconnue en hiver / Site à préserver / Ceci est un trésor : Dessiné par Sylvie Patte et Tanguy Besset • Contre les violences faites aux femmes (Ecolières) : Photo de Paula Allen • Partage / Solidarité / Dépassement de soi / Esprit d'équipe : Maienga 2012 - Conception graphique : il était une marque • Carnet Le timbre fête l'air – Éolienne : Création de Jeanne - Elizabeth Maupin

Thé partagé / Enfant de paix : Création de Christelle Guénot • Anonyme - Ecole italienne XVIIe siècle : Création de Corinne Salvi © RMN-Grand Palais (musée du Louvre) / Thierry Le Mage • Terre en vue : Créé par Katy Couprie et mis en page par Corinne Salvi • Paysage polaire : Dessiné et gravé par Yves Beaujard • Panda géant / Rhinocéros : Dessiné par Christophe Drochon • Macareux Moine : Création graphique de Noëlle Le Guillouic D'après une photo de L.M. Preau • Palais de justice historique de Lyon : Dessiné et gravé par Claude Jumelet • Copyright Denis Eyraud, Architecte DPLG, Metropolis SA mandataire de la maîtrise d'oeuvre, Didier Repellin, Architecte en Chef des Monuments Historiques, Archipat, Architectes du Patrimoine • Solidarité : Créé par Pénélope Bagieu et mis en page par Aurélie Baras • 50 ans de l'Office national des forêts : Créé par Jacques de Louslat et mis en page par Valérie Besser • EUROPA « Think Green » : Création de Dokia Sergidou et mis en page par Valérie Besser • Fleurs à foison – Marguerite : Créé par David Kessel © ADAGP, Paris et mis en page par Corinne Salvi • Poissons de Méditerranée : Création d'Isabelle Simler et mis en page par Stéphanie Chinéa • Sauvetage en mer : Dessiné par Roger Chapelet © ADAGP, Paris et gravé par Claude Durrens • Temple de Borobudur – Java :

Dessiné par Pierrette Lambert et gravé par Jean Pheulpin • Agam : Dessiné par Yaacov Agam © ADAGP, Paris • Paris - Cathédrale Notre-Dame : Créé par Stéphane Humbert-Basset • L'inconscience : Création de Marc Taraskoff • Brigade cynophile : Création graphique de Pierre-André Cousin d'après collections Brigade des Sapeurs pompiers de Paris • La grande mosquée de Paris 1922-2012 : Dessiné et gravé par Yves Beaujard d'après une photo de S. Nadour

J'ai le droit... et je dois » (2) : René Cassin 1887-1979 Droits de l'homme : Gravé par Pierre Forget • L'entraide – Strasbourg : Dessiné par Tomi Ungerer et mis en page par Michel Durand-Mégret • Jules Ferry - Centenaire de l'école publique, gratuite, obligatoire et laïque : Dessiné par Huguette Sainson et gravé par Cécile Guillaume • Louise Weiss 1893-1983 L'Europe, le vote des femmes : Dessiné par Huguette Sainson et gravé par Claude Durrens • Loi pour les personnes handicapées : Dessiné par Michel Granger © ADAGP, Paris 2017 d'après une photo de Charlie Abad et mis en page par Jean-Paul Cousin • Démocratie : Dessiné par Yves Beaujard et gravé par Claude Jumelet

Ils, elles agissent : Jean Moulin 1899-1943 : Dessiné et gravé par René Cottet • Denis Diderot 1715 – 1784 : Dessiné et gravé par Charles Mazelin • Yvonne Le Roux 1882-1945 : Dessiné par Raoul Serres et gravé par Jean Pheulpin • Louis Pasteur - 1822-1895 : Dessiné et gravé par Jacques Gauthier • Henry Dunant 1864 : Création de Sylvain Chomet • UNICEF 1946-1996 : Dessiné par Marc Taraskoff • 2011 Année internationale de la chimie : Dessiné et gravé par Martin Mörck • Mère Térésa 1910-1997 : Dessiné et gravé par Sarah Bougault • Abbé Pierre (1912-2007) : Dessiné et gravé par Claude Andréotto © ADAGP, Paris 2017 d'après une photo de S. Godefroy • René Cassin 1887-1979 Droits de l'homme : Gravé par Pierre Forget • Jean Jaurès (1859-1914) : Dessiné et gravé par Louis Boursier d'après une photo de © H.Manuel/Ville de Castres, Centre national et musée Jean Jaurès d'après une photo de © akgimage/ UllsteinBild • Hommage aux femmes - Flora Tristan : Dessiné par Huguette Sainson et gravé par Cécile Guillaume

Les symboles de la République : Marianne de Luquet : Dessiné par Eve Luquet © ADAGP, Paris 2017 et gravé par Claude Jumelet • Coq de Decaris : Dessiné et gravé par Albert Decaris © ADAGP, Paris 2017 • Marianne de Dulac : Dessiné par Edmond Dulac © ADAGP, Paris 2017 et gravé par Léonard Vincent Phillips • Création du Drapeau Tricolore : Dessiné et gravé par Jacques Gauthier © ADAGP, Paris 2017

